

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion sur le fil de presse

### **Chambre de l'assurance : les 15 membres du conseil d'administration confirmés lors de l'Assemblée générale extraordinaire**

**Montréal, le 20 janvier 2026** – La Chambre de l'assurance franchit une étape clé dans la mise en place d'une gouvernance performante, indispensable à la protection du public et à la confiance envers l'industrie des services financiers. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 20 janvier, les membres ont renouvelé les mandats de neuf administrateurs qui siégeront aux côtés des cinq administrateurs membres du comité de transition, conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*.

Pour cette assemblée l'ensemble des professionnels encadrés par la Chambre de l'assurance a été préalablement convoqué.

« Je remercie chaleureusement les membres d'avoir saisi cette occasion pour s'informer et s'impliquer dans la gouvernance de leur organisme d'encadrement. Le conseil d'administration guide la stratégie de la Chambre, veille à l'efficacité des opérations et en évalue le fonctionnement pour que l'organisation remplisse pleinement sa mission et ce, dans l'intérêt public. Je suis fier de pouvoir compter sur un conseil offrant des expertises à la fois diversifiées et complémentaires », souligne Mario Albert, président du CA.

« Cette assemblée reflète notre volonté de transparence et de collaboration. Je suis heureuse de constater l'engagement des membres. Leur implication est essentielle pour bâtir ensemble une communauté vivante et déterminée à renforcer la confiance des Québécois envers leur pratique et l'industrie financière », ajoute Chantal Lamoureux, présidente-directrice générale.

La PDG a également présenté les réalisations accomplies depuis la création de la Chambre en juillet 2025, dont le lancement d'une vingtaine de formations, un accompagnement renforcé en fin de cycle de formation continue et le soutien offert par le centre de relations. Ces actions, guidées par l'intérêt public, visent à assurer la qualité du travail des membres auprès de leurs clients.

Outre l'élection des administrateurs, l'assemblée a permis aux membres de participer à une période de questions, dont le compte rendu sera publié prochainement.

## **Composition du conseil d'administration**

Le conseil est composé de 15 administrateurs :

- Huit administrateurs indépendants, tels que définis par l'Autorité des marchés financiers, conformément à l'article 30 de la Loi;
- Sept administrateurs membres de la Chambre certifiés par l'Autorité.

Un poste d'administrateur en assurance de personnes demeure vacant et fera l'objet d'une élection en 2026. Les membres en seront informés en temps opportun.

**Les membres du conseil de la Chambre de l'assurance pour le terme 2026-2027 sont :**

- Mario Albert, administrateur indépendant, président du conseil, membre du comité de transition
- Richard Blain, administrateur indépendant, membre du comité de transition
- Sylvianne Chaput, administratrice indépendante, membre du comité de transition
- M<sup>e</sup> Jean-Alexandre Gouin, administrateur membre de la Chambre – Dirigeant non certifié d'un cabinet d'assureur direct, membre du comité de transition
- Jean-Philippe Vézina, administrateur membre de la Chambre, – Planification financière, membre du comité de transition
- Guy Versailles, administrateur indépendant, vice-président du conseil
- Guy Barbeau, administrateur membre de la Chambre – Assurance collective de personnes
- Nancy Chahwan, administratrice indépendante
- Denis Charland, administrateur indépendant
- Jean-Sébastien Jutras, administrateur membre de la Chambre – Assurance de personnes
- Christian Kengne, administrateur indépendant
- M<sup>e</sup> Stéphanie Lalonde, administratrice membre de la Chambre – Expert en sinistre
- Eddie Leschiutta, administrateur indépendant
- Maxime Poulin, administrateur membre de la Chambre, courtier – Assurance de dommages

À noter que deux administrateurs invités siégeront également au conseil jusqu'au transfert de l'encadrement des représentants en épargne collective et en plans de bourses d'études\* :

- Daniela Altgauzen, administratrice membre de la Chambre – Épargne collective
- Chantal Jobin, administratrice membre de la Chambre – Plans de bourses d'études

Pour en savoir plus sur la composition du conseil et l'expérience des administrateurs, [cliquez ici](#).

### **À propos de la Chambre de l'assurance**

La Chambre de l'assurance a le mandat d'agir dans l'intérêt public en offrant un encadrement de qualité au secteur de l'assurance et de la planification financière. Elle veille à la formation continue, à la déontologie et à la discipline de ses membres qui exercent à titre de représentant en assurance de personnes, représentant en assurance collective, représentant en épargne collective\*, représentant en plans de bourses d'études\*, planificateur financier (pour la déontologie et la discipline uniquement), agent en assurance de dommages, courtier en assurance de dommages ou expert en sinistre.

*\*À compter de juillet 2026, l'Organisme canadien de réglementation des investissements et l'Autorité des marchés financiers seront responsables de l'encadrement des membres dans ces disciplines.*

-30-

#### **Renseignements :**

Gabrielle Lachance  
Chambre de l'assurance  
[Glachance@chad.qc.ca](mailto:Glachance@chad.qc.ca)

Tél. : 514 842-2591, poste 706